

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Compte de gestion et compte
administratif 2023

Date de convocation :
Le 06 mai 2024

Date d'affichage :
Le 06 mai 2024

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2

Date de publication :
Le 06 mai 2024

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
A.HEBINCK			
J.BRICHE			
C.BRASY			
V.JEANNEKIN			
J-L.WOUSSEN			
A.KLEINPOORT			
P.CHOQUET			
A.VANSTEENKESTE			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			
J-C.FOURNIER			
O.MERCIER			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
06 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGES

SEANCE DU MERCREDI 05 JUIN 2024

Étaient présent(e)s :

Mme Isabelle FERNANDEZ, Mme Aurélie HEBINCK, Mme Jocelyne BRICHE, Mme Cathy BRASY, M. Jean-Luc WOUSSEN, Mme Pascaline CHOQUET, Mme Nicole HOGUET, Mme Zélie RENARD, M. Jean-Claude FOURNIER, M. Olivier MERCIER

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

M. Eric ROMMEL, M. Alain KLEINPOORT

Excusé(e)s :

M. Vincent JEANNEKIN, Mme Annie VANSTEENKESTE,
M. Roland BROUCKE

Il convient d'approuver les comptes 2023 (compte administratif, établi par le CCAS et son « double », le compte de gestion établi par le receveur municipal, qui a une fonction de contrôle et de conseil). Ceux-ci retracent, de manière comptable, ce que fut l'activité du CCAS en 2023.

Concernant le compte de gestion et le compte administratif, à la clôture de l'exercice 2023, ceux-ci font apparaître :

- en fonctionnement :

Recettes réalisées :	1 039 068,10 €
Dépenses réalisées :	1 065 975,23 €
Résultat fin d'exercice 2023 :	- 26 907,04 €
+ Report de l'exercice 2022 :	123 919,04 €
Résultat global 2023 :	97 011,91 €

- en investissement :

Recettes réalisées :	28 278,66 €
Dépenses réalisées :	10 510,86 €
Résultat fin d'exercice 2023 :	17 767,80 €
+ Report de l'exercice 2022 :	251 624, 03 €
Résultat global 2023 :	269 391, 83 €

Les résultats seront affectés respectivement dans leur section lors du vote du Budget Supplémentaire.

Il est proposé aux administrateurs d'approuver le compte administratif et le compte de gestion.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS

